

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUIN 2015**

La séance est ouverte à 20h30.

Absent excusé: M. JOURDAN

URBANISME : DROIT DE PREEMPTION URBAIN 13 RUE DU CLOS BOCAGER

Monsieur le Maire présente un dossier de déclaration d'intention de vente d'un bien bâti soumis au DPU, situé 13 rue de Clos Bocager section ZD n°119 et 148 d'une superficie totale de 573m².

Le conseil renonce à exercer son droit de préemption sur ce bien.

RAPPORT 2014 DU SYNDICAT DU HAUT COUESNON

Monsieur Jean-Marie VACHER, Conseiller municipal et délégué titulaire du Syndicat, présente le rapport d'activité pour 2014.

Le conseil municipal prend acte de la présentation.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF-EXERCICE 2014 - RAPPORT ANNUEL ET COMPTE D'AFFERMAGE DE LA SAUR

Par contrat en date du 22 décembre 2005, la commune a confié à la Société SAUR FRANCE la gestion par affermage du service public d'assainissement collectif. Il est demandé au Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport annuel du délégataire et le compte d'affermage concernant l'exercice 2015.

- ✚ Nombre de branchements au 31/12/ 2014 : 274 (269 en 2013), soit +1.86 %
- ✚ Volume d'eau sanitaire collecté : 18 235 m³ (19 216 m³ en 2013), soit – 5.11 %
- ✚ Canalisations : 6 569 ml (+7.44% par rapport à 2013 : 6 114 ml)
- ✚ Caractéristiques de la station :
 - Date de mise en service : 1994
 - ✓ Capacité nominale : 700 Eq. Hab (capacité épuratoire existante)
 - ✓ Charge nominale en débit : 105 m³/jour
 - ✓ Charge nominale en DBO₅ (Demande Biochimique en Oxygène après 5 jours): 42 Kg/j
 - ✓ Charge nominale en DCO (Demande Chimique en Oxygène) : 105 kg/j
 - ✓ Nature de l'effluent : Domestique Séparatif
 - ✓ Description sommaire : traitement des eaux usées
 - ✓ Filière eau : lagunage
 - ✓ Milieu récepteur : le Muez (Couesnon)

A titre indicatif, le prix TTC du service assainissement collectif au m³ en 2014 pour 120 m³ est de 1.63 €/m³ (facture de 196 €)

- ✚ Travaux par SAUR FRANCE en 2014 :
 - ✓ Maintenance du patrimoine : Pas d'intervention entretien sur 2014
 - ✓ Taches d'Exploitation : hydro curage préventif sur 1255 ml/passage caméra rue de Fougères en juillet 2014 (projet ACB)/Contrôles lors de ventes de bien (13)

Bilan: il en ressort que le fonctionnement 2014 a été satisfaisant. Les charges journalières de fonctionnement ne dépassent pas les capacités de la station (La charge organique reçue représente 72% de la capacité nominale des ouvrages). Un dépassement de la norme en concentration de MES (matières en suspension) a été constaté sans dépassement du flux.

Sécurité lagunes: non conformes aux règles de protection collective contre les risques de chutes et noyade.

Montant au crédit de la commune sur l'année 2014 : 10 285.23 €

Pour rappel, le vote du conseil pour la redevance assainissement part communale était de :

- **Prime fixe..... 5,15 €**
- **Mètre cube consommé.....0,4900 €**

Le Conseil valide le rapport présenté par M. GILLES, adjoint délégué à l'assainissement.

Par ailleurs, il est proposé une visite de la station d'épuration lors du prochain conseil afin de faire le point sur les travaux de réfections à effectuer sur les berges.

QUESTIONS DIVERSES

Argent de Poche : l'opération est reconduite pour l'été.

Travaux Eglise : la réparation des moteurs de cloches (coût de 5 182.30 €) se terminera cette semaine. L'assurance de la commune participera à hauteur de 1 295.57 € (prise en compte d'un coefficient de vétusté de 75 %).

Rythmes scolaires : une personne a été recrutée par le centre de loisirs afin d'assurer la direction du Centre et la coordination des Temps d'activités périscolaires sur les 3 sites de l'école dès septembre (12 groupes de TAP par semaine).

Le projet éducatif territorial a été réceptionné par les services de l'académie de Rennes le 31 mai.

Parmi les intervenants TAP retenus : l'ASCA, l'association Théâtre et Bibliothèque, la Granjagoul, des auto-entrepreneurs et Fougères communauté via le conservatoire de musique et les arts plastiques.

Pour la commune, il s'agira de passer convention avec le Centre de Loisirs qui lui-même passera des conventions avec les différents intervenants.

Concernant le budget des rythmes scolaires, la commune peut s'attendre à percevoir pour cette nouvelle rentrée, par enfant :

- 90 € de l'Etat
- 15 € de participation des familles
- Un soutien financier de la CAF

La Commune accorde en supplément 70 € par enfant.

Travaux Aménagement du Bourg : les travaux débuteront rue de Fougères et rue de l'Eglise dès le 15 juin avec une circulation sous alternat jusqu'à la fin de l'année. Ils seront interrompus le 10 juillet lors du passage du tour de France sur Fougères, la commune faisant partie de l'itinéraire de déviation.

La route sera seulement inaccessible en fin de travaux (partie enrobés). Il n'y aura pas de coupure d'eau à prévoir durant le chantier, sauf incident majeur.

Concernant la construction de nouvelles toilettes, le bâtiment sera sécurisé par la pose de plantes grimpantes rendant l'accès à la toiture impraticable.

La décision de dépose de la cabine téléphonique est différée en raison de la remise en cause possible du service universel de publiphonie actuellement en discussion dans le cadre de la loi MACRON.

Construction de nouveaux vestiaires de football : la remise des plis concernant la consultation des architectes est fixée au jeudi 18 juin à 12h00.

La Commission appel d'offres se réunira le vendredi 19 juin à 14h en Mairie pour l'ouverture des plis.

Citerne de gaz de la Mairie : des travaux seront à prévoir compte-tenu de la non-conformité de l'accès à la citerne.

La séance est levée à 23h15.

Prochain conseil le mercredi 8 juillet à 20 h00
Exceptionnellement à la station de lagunage